

Nous vous rappelons que des sacs pour ramasser les crottes, ainsi que 15 poubelles pour les y jeter sont à votre disposition en plusieurs endroits du village et de ses environs.

Utilisez-les !!!

Les vignes et les chemins de vigne ne sont pas non plus des « toilettes pour chiens ».

Il n'est agréable pour personne de marcher dans une crotte.

Imaginez ce que doivent endurer les vignerons et les ouvriers qui travaillent dans les vignes et pensez à eux en ramassant les déjections de vos compagnons à quatre pattes !!!



Les sachets pleins de crottes ne doivent pas non plus être jetés dans et aux alentours des propriétés, jardins ou containers à ordures privés.

Les propriétaires récalcitrants courent le risque d'être amendés.

Pourquoi en arriver là, alors que le simple respect de quelques règles de bienséance, permettrait à tous de cohabiter harmonieusement ?

N'oubliez pas non plus que sur le domaine public les chiens doivent être tenus en laisse. Certaines personnes ont peur des canidés, qu'ils soient gentils ou non.

Merci de contribuer à garder le village et ses alentours propres et merci à la grande majorité des propriétaires de chiens qui respectent déjà ces règles de continuer à le faire !